RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 20257
Numéro SIREN : 413 598 558
Nom ou dénomination : AREVA H2Gen

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2016 sous le numéro de dépôt 70187

1607026101

DATE DEPOT : 11/07/2016

NUMERO DE DEPOT : 2016R070187

Nº GESTION : 2010B20257

Nº SIREN : 413598558

DENOMINATION : AREVA H2Gen

ADRESSE : 20 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

DATE ACTE : 16/06/2016

TYPE ACTE : Procès-verbal

Société par actions simplifiée au capital de 2.051.660 €
Siège social : 20 rue Quentin BAUCHART, 75008 PARIS
RCS 413 598 558 PARIS

Extrait Certifié conforme

Le Président

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 16 JUIN 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE
LE 16 JUIN à 9 h 30

Les associés de la société AREVA H2Gen se sont réunis en Assemblée Générale, au 41 avenue Georges V – 75008, sur convocation du Président

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée, lors de leur entrée en séance, par tous les actionnaires présents

4 associés représentant 403 381 actions sont présents, 4 associés représentant 5 412 actions ont adressé un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance totalisant 408 793 actions ayant droit de vote sur les 410 332 émises

La séance est ouverte sous la présidence de M Cyril DUFAUT-SANSOT, Président de la société

AREVA STOCKAGE D'ENERGIE représentée par C. McLOUGHLIN et SMART ENERGIE VENTURES représentée par V.de L'ESTANG, tous deux présents ou représentés et acceptant, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Mme Sylvie OZANNE est désignée comme Secrétaire de l'Assemblée

Les membres du Bureau ainsi constitué certifient exacte la feuille de présence Ils constatent que tous les actionnaires sont présents ou représentés et que le quorum requis est atteint. L'Assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le Cabinet AUDIT CONSEIL ET INFORMATIQUE représenté par Mr Christophe MAURIN commissaire aux comptes de la société, dûment convoqué s'est excusé de ne pouvoir participer à la présente réunion.

Le Président indique que sont à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le double des lettres de convocation adressées aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence à laquelle sont annexées les procurations des actionnaires représentés par des mandataires ;
- un exemplaire du texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des mandataires sociaux et dirigeants de la Société ;
- le registre des procès-verbaux des délibérations des Assemblées Générales ,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare ensuite que tous les documents, dont la communication aux actionnaires est prescrite par la loi, ont été joints aux lettres de convocation, ou tenus au siège social à la disposition des actionnaires.

Le Président rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer à savoir :

[..]

4. Mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant arrivent à échéance, à l'issue de la présente Assemblée, décide de ne pas les renouveler et nomme pour six exercices

- ***DELOITTE & ASSOCIES*** immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 572 028 041, dont le siège social est situé 185 C avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY, **en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.**

- ***BEAS***, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 315 172 445, dont le siège social est situé 195 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE, **en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.**

Le mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui en 2022 statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à l'unanimité.

[...]